

- Ben Ali Salem
- Romdhane Salem
- Cherif Mohammed
- Maâmourî Ahmed.

## MINISTÈRE DE L'EMPLOI

### NOMINATIONS

#### Par décret n° 2003-1298 du 7 juin 2003.

Monsieur Adelwaheb Ben Abid, administrateur en chef, est chargé des fonctions de directeur de l'appui aux activités de formation et de réadaptation professionnelle à la direction générale de l'assistance et de la réinsertion professionnelle au ministère de l'emploi.

#### Par décret n° 2003-1299 du 7 juin 2003.

Monsieur Amor Sakej, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de sous-directeur du partenariat à la direction de la coopération internationale et des relations extérieures au ministère de l'emploi.

#### Par décret n° 2003-1300 du 7 juin 2003.

Mademoiselle Samira Harabi, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de sous-directeur de la coopération internationale à la direction de la coopération internationale et des relations extérieures au ministère de l'emploi.

#### Par décret n° 2003-1301 du 7 juin 2003.

Monsieur Faiez Kheliaâ, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur de l'organisation et des méthodes à la direction générale des services communs au ministère de l'emploi.

#### Par décret n° 2003-1302 du 7 juin 2003.

Monsieur Mohamed Rahali, Administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef de service du budget à la direction générale des services communs au ministère de l'emploi.

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

#### Décret n° 2003-1303 du 9 juin 2003, portant changement de la vocation d'une parcelle de terre agricole et modification des limites des zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de l'Ariana.

Le Président de la République,

Sur proposition du ministre de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques,

Vu la loi n° 83-87 du 11 novembre 1983, relative à la protection des terres agricoles, telle que modifiée et

complétée par la loi n° 90-45 du 23 avril 1990 et par la loi n° 96-104 du 25 novembre 1996,

Vu la loi n° 94-122 du 28 novembre 1994, portant promulgation du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme,

Vu le décret n° 84-386 du 7 avril 1984, portant composition et modalités de fonctionnement des commissions techniques consultatives régionales des terres agricoles, tel que modifié et complété par le décret n° 93-2600 du 20 décembre 1993, par le décret n° 98-2256 du 16 novembre 1998 et par le décret n° 2001-710 du 19 mars 2001,

Vu le décret n° 85-685 du 27 avril 1985, fixant les zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de l'Ariana,

Vu le décret n° 91-362 du 13 mars 1991, relatif aux études d'impact sur l'environnement,

Vu l'avis de la commission technique consultative régionale des terres agricoles du gouvernorat de l'Ariana, consigné dans le procès-verbal de sa réunion du 5 septembre 2002,

Vu l'avis du ministre de l'intérieur et du développement local,

Vu l'avis du tribunal administratif.

Décète :

Article premier. - Est changée, la vocation de la parcelle de terre faisant partie du titre foncier n° 12706, classée dans les zones de sauvegarde sise dans la région de Borj Ettouil, délégation de Raoued, gouvernorat de l'Ariana d'une superficie de 5ha, telle qu'elle est indiquée sur le plan annexé au présent décret, et ce, pour l'implantation d'un centre de rééducation des jeunes délinquants.

Sont modifiées, en conséquence et conformément au plan susvisé, les limites des zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de l'Ariana, telles qu'elles sont fixées par le décret n° 85-685 du 27 avril 1985.

Art. 2. - Les plans d'aménagement urbain doivent prendre en considération les dispositions prévues par le présent décret.

Art. 3. - Les ministres de l'intérieur et du développement local et de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 9 juin 2003.

Zine El Abidine Ben Ali

### NOMINATIONS

#### Par décret n° 2003-1304 du 7 juin 2003.

Monsieur Abdelhamid Najjar, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de secrétaire général d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche agricole à l'école nationale de la médecine vétérinaire de Sidi Thabet.

#### Par décret n° 2003-1305 du 7 juin 2003.

Monsieur Rafâa Marouki, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de chef de projet de l'unité de gestion par